

BUDGET

2023 - VILLE DE TALANGE

**LE BUDGET 2023 :
CE QU'IL FAUT SAVOIR**

Patrick ABATE
Maire de Talange

édilité

« Chère Talangeoises, chers Talangeois,

Le contexte national de tension que nous avons connu et qui, bien heureusement, s'est quelque peu apaisé, nous interpelle inévitablement. Les événements auxquels nos villes, nos administrations, nos commerces ont été confrontés - Talange n'en a pas été exsangue - sont d'une violence que rien ne peut justifier, pas même la mort tragique du jeune Nahel, tué par un policier le matin du 27 juin à Nanterre.

Le temps de l'émotion et de la réaction devra inévitablement laisser place au temps de la justice et de la concertation. Il y a urgence à développer enfin et véritablement les moyens qui permettent de retrouver la voie du dialogue et de la cohésion, la voie de l'autorité et du respect mutuel. Il s'agit, pour ce faire, de s'attaquer réellement aux multiples chantiers des politiques publiques qui montrent leurs limites depuis déjà longtemps : Éducation, politique de la ville, travail et formation, justice, police de proximité, intégration, avenir des quartiers qui concentrent les difficultés, déséquilibres territoriaux, services publics, etc...

Ceci étant, notre jeunesse concentre bien heureusement beaucoup d'espoir et fait même briller le nom de notre ville, à travers le sport notamment. Talange compte cette année pas moins de cinq jeunes champions de France de jujitsu brésilien auxquels il faut ajouter deux champions de France d'arts martiaux vietnamiens ! Le football aussi a fait résonner le nom de notre commune. L'AS Talange revit l'ambiance des grandes années grâce à une saison exceptionnelle, un titre de champion synonyme de promotion en Régional 3 et un trophée des champions de Moselle ! De quoi fêter plus que dignement les 90 ans d'existence du club. Talange mérite son label "Terre de jeux 2024" et ses jeunes le prouvent.

Sur un tout autre terrain, le Conseil Municipal a voté au printemps le budget primitif 2023. Un budget synonyme de prudence à l'heure des incertitudes liées aux prix de l'énergie et des matières premières, mais qui ne trahit en rien le programme municipal et notre volonté de poursuivre les projets structurants sur le ban communal. C'est notamment le cas pour la mise en place du réseau de chauffage urbain, la modernisation de l'éclairage public, ou encore, le désamiantage et l'isolation de l'école Émile Zola dans la poursuite des efforts menés depuis plusieurs années maintenant. Ce numéro de votre magazine municipal détaille les principaux points du budget dans un dossier spécial.

Comment ne pas évoquer l'été avec son lot de moments de convivialité en famille ou entre amis. Cette parenthèse ensoleillée ne doit pas nous faire oublier l'alerte sécheresse qui concerne notre département. La commune s'applique déjà à mettre en place des mesures d'économie et fait le choix de plantations moins gourmandes en eau. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour le respect des mesures en place et des ressources en eau qui nous sont si précieuses. Sachez qu'en cette période de vacances, les services restent disponibles et font de leur mieux pour répondre à vos interrogations et résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.

J'ai, pour finir, le plaisir de souhaiter la bienvenue dans notre collectivité aux jeunes qui viennent renforcer nos équipes dans le cadre des jobs d'été. Je souhaite à chaque Talangeoise et chaque Talangeois de passer de bonnes vacances. Qu'elles permettent à chacun de se ressourcer au mieux en attendant la rentrée et notre traditionnelle Fête des Passerelles, le week-end des 23 et 24 septembre.

Patrick ABATE

CONSEILS MUNICIPAUX : L'ESSENTIEL

27 février 2023

- **2023/1** Adoption du compte rendu de la séance du 12 décembre 2022 : Adopté à l'unanimité - 27 voix
- **2023/2** Budget principal : Débat et Rapport d'orientations Budgétaires 2023 : Adopté à l'unanimité - 27 voix
- **2023/3** Modification du Tableau des Emplois Communaux : Adopté à l'unanimité - 27 voix
- **2023/4** FPA - Foyer des Personnes Âgées : Revalorisation des tarifs - Année 2023 : Reporté pour manque d'explications
- **2023/5** Révision des loyers des logements et loyers annexes (garages) et application du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) - Résidence Paul ELUARD : Adopté à l'unanimité - 27 voix

27 mars 2023

- **2023/6** Adoption du compte rendu de la séance du 27 février 2023 : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/7** Reprise anticipée au budget primitif 2023, du résultat de l'exercice antérieur : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/8** Vote du budget primitif 2023 : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/9** Taux d'imposition des taxes directes locales : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/10** Reprise anticipée au budget annexe 2023, du résultat de l'exercice antérieur : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/11** Vote du Budget annexe 2023 - Résidence Paul Eluard : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/12** Attribution de subventions : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/13** Conventions financières avec différentes associations de la Ville : Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/14** Participation financière 2023 au service de restauration scolaire. Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/15** FPA : revalorisation des tarifs - année 2023. Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/16** Adhésion programme FUS@E. Reporté pour manque d'informations
- **2023/17** Autorisation de com-

- mande - Programme FUS@E Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/18** Garantie d'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 38 logements et 1 cellule commerciale Grand'Rue. Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/19** Revalorisation des tarifs de locations et droits communaux Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/20** Admission en non-valeur des créances irrécouvrables Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/21** Participation au budget du CCAS. Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/22** CAUE : avenant n°1 à la convention d'accompagnement au titre de l'assistance architecturale de la commune de Talange et conseil à destination des particuliers Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/23** Signature de la convention financière relative à la participation aux frais de fonctionnement de la prévention spécialisée à Talange. Adopté à l'unanimité - 26 voix
- **2023/24** Modification du tableau des emplois communaux. Adopté à l'unanimité - 26 voix

15 mai 2023

- **2023/25** Adoption du compte rendu de la séance du 27 mars 2023. Unanimité 23 voix.
- **2023/26** Budget général : appro-

- bation du compte de gestion 2022 Unanimité 23 voix
- **2023/27** Budget général : approbation du compte administratif 2022 Unanimité 23 voix
- **2023/28** Budget Annexe - Résidence Paul Eluard : Approbation du Compte de Gestion 2022 Unanimité 23 voix
- **2023/29** Budget Annexe - Résidence Paul Eluard : Approbation du Compte Administratif 2022 Unanimité 23 voix
- **2023/30** Budget annexe : Résidence Paul Eluard, Décision Modificative n°1. Unanimité 23 voix
- **2023/31** Versement de la Participation financière au budget 2023 de la Mission Locale du Pays Messin. Unanimité 23 voix.
- **2023/32** Signature de l'avenant n°2 à la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique. Unanimité 23 voix
- **2023/33** Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024. Unanimité 23 voix
- **2023/34** Echange d'emprise foncière entre la Sté SàRL La Ponte et la ville de Talange afin de régulariser l'implantation de la Halte Fluviale. Unanimité 23 voix
- **2023/35** Modification du tableau des emplois communaux - avancement de grades. Unanimité 23 voix.

SOMMAIRE

Vie municipale	03
Commerçants	04
On parle d'eux	05
Culture	06
Retour sur...	07
Dossier : Budget 2023	08
Actualités	10
Environnement	12
Éducation	14
Solidarité	13
Sports	15
Agenda	16

Toute l'actu en ligne !

- 🌐 www.talange.com
- 📌 @Talangeofficiel
- 📍 @villeDETalange



► Envie d'en savoir plus ?

Les compte-rendus sont disponibles en mairie ainsi que sur le site internet de la ville www.talange.com. Flashez ce QR Code pour y accéder directement depuis votre smartphone !

COMMERCES LOCAUX

Du nouveau du côté des commerçants

► La vitalité commerciale est une des composantes essentielles de la vie locale et Talange n'a pas à rougir en la matière. Il y a d'ailleurs du nouveau du côté de nos commerçants.

Qu'ils se soient implantés à Talange, aient changé de propriétaire ou qu'ils aient simplement changé de locaux, nous vous invitons à découvrir ces commerces qui proposent une grande variété de services (tout) près de chez vous !

📍 Talange et environs

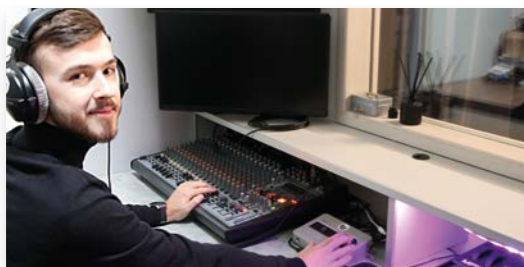
Véronique Schwartz



► Véronique Schwartz est infirmière libérale. Installée à Talange, elle se déplace pour effectuer des soins infirmiers à domicile : pansements, injections, prises de sang... Tél. 06.34.65.23.99 - Mail : sabaki57@yahoo.fr

📍 25 Grand'Rue

Studio La Sphère



► Le Studio La Sphère, dont Corentin SIMON est le fondateur et dirigeant, est expert en audiovisuel et offre des solutions sur-mesure pour répondre à vos besoins (photo, vidéo, ingénierie sonore). - Tél : +336.45.48.20.85 Site web : studio-lasphere.fr

📍 89 rue de Metz

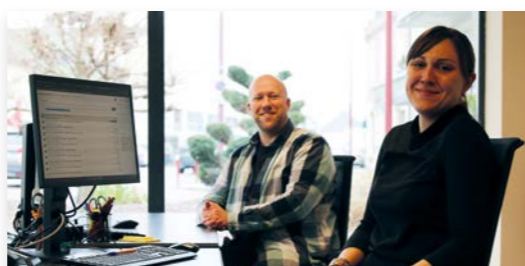
Orth'O Naturel



► Youcef Saadaoui, orthopédiste et orthésiste, est un spécialiste de l'appareillage sur mesure et des remèdes naturels (miel, huiles essentielles, soins, thés et cosmétiques). Tél. 09.81.51.35.27. Mail : orthonaturel@gmail.com Facebook : Orth'o Naturel

📍 1 rue Paul Eluard

Fensch Voyage



► Sébastien H. et Stéphanie M. vous accompagnent pour l'organisation de votre prochain voyage : séjour, croisière, vols, hôtels, ou voyages sur-mesure ! Tél. 03.72.51.08.00 Site web : www.fensch-selectour.com

📍 24-25 Grand'Rue

Menuiserie Simon Mathieu



► Mathieu Simon a repris le flambeau de la menuiserie familiale SIMON. Il vous offre son expertise en menuiserie (fenêtres, portes...), en mobilier (dressings, placards...) en entretien et en dépannage. Tél. 06.87.35.87.52 Facebook : SARL MSM - mathieu@msm57.com

EHPAD LES COQUELICOTS

Marilyne Sandré succède à Dalila Benbekhti à la tête de l'EHPAD de Talange



Gauche : Dalila Benbekhti - Droite : Marilyne Sandré. ▲

► Depuis le 10 octobre 2017 et l'arrivée des premiers résidents au sein de l'EHPAD Les Coquelicots de Talange, Dalila Benbekhti a fait battre le cœur de l'établissement, avec énergie, avec le sourire, avec détermination. Se tournant vers de nouveaux défis, elle a désormais laissé sa place à Marilyne Sandré à la tête d'une équipe performante et pleine d'enthousiasme. La Municipalité souhaite à Mme Benbekhti de continuer dans la lignée des succès qui jalonnent sa carrière et dont l'EHPAD de Talange a la chance de faire partie. C'est aussi avec un immense plaisir que les services et le Centre Communal d'Action Sociale continuent de nouer des liens étroits avec l'EHPAD et sa nouvelle directrice à qui nous souhaitons plein succès.

NOCES DE DIAMANT

Du diamant pour les époux Alberto & Sylvana D'Eramo

► Sylvana et Alberto D'Eramo ont célébré cette année soixante ans de vie commune. Le couple est bien connu à Talange où il vit avec une partie de sa famille. Originaires tous deux de la région des Abruzzes, en Italie, c'est pourtant à Maizières-lès-Metz qu'ils se sont rencontrés en 1960 avant de se marier, trois ans tard. De leur union sont nés trois enfants, Enrico, Katia, et Fabrice et ont le plaisir d'être également entourés de leurs quatre petits enfants : Lucas, Alexia, Flavien et Stella. Les époux ont réuni famille et amis pour leurs noces de diamant. À cette occasion, un bouquet et un mot de monsieur le Maire leur a été remis par Régine Dautruche, première adjointe. Nous leurs adressons nos félicitations et leur souhaitons de profiter encore bien des années de leurs proches.



NOCES D'OR

De l'or pour les Trautmann

► André Trautmann est né le 1er avril 1947 à Amnéville. Geneviève Bouleuc est, quant à elle, née le 1er février 1953 à Cancale. C'est également à Cancale qu'ils se sont mariés le 8 juin 1973. Il était électricien à son compte et elle, mère au foyer. Ils ont eu 2 enfants, qui leur ont donné 4 petits-enfants. André Trautmann est également engagé dans la vie municipale ; il est notamment président du Conseil de Fabrique. À l'occasion de leurs noces d'or, les époux ont reçu la visite de M. le Maire Patrick Abate et de la première adjointe Mme Régine Dautruche.



DISPARITION

Hommage à Jean-Claude Quenette, ancien adjoint au Maire

► Jean-Claude Quenette est parti après des mois de combat contre la maladie, il a fait preuve de courage face aux différentes étapes de son traitement. Ses enfants, sa famille ont souhaité partager avec vous quelques mots sincères pour célébrer sa vie et lui rendre l'hommage qu'il mérite. "Jean-Claude a vécu toute sa vie à Talange. Il y rencontra son épouse Joëlle avec qui il aura 3 enfants : Peggy, Céline et Sébastien. C'était un homme bienveillant et attentionné, un soutien toujours présent pour sa famille. Il eut plusieurs vies professionnelles dont la dernière tournée vers les autres à l'UDAF. Dans sa carrière, il fera de belles rencontres, il sera un soutien et un collègue apprécié de tous. Son sens du collectif et son relationnel l'amèneront à intégrer l'équipe de Talange Dialogue Action aux côtés de Patrick Abate aux élections municipales de 1989." De la même manière, il aura été un bénévole actif dans la vie sportive locale, notamment au tennis et au football.



RETOUR SUR...

PATATRAM33 ET HOMMES&USINES : CLAP DE FIN SUR LA SAISON CULTURELLE



Rapa - Cie Les pieds dans le Vent



Remise des Prix de la Nouvelle Gaston Welter



Animorama - Cie En Attendant

TALANGE
Derniers jours du festival Hommes et Usines

Le festival Hommes et Usines a démarré ce mercredi et se poursuit jusqu'au samedi 20 mai, à Talange. Quelques places sont encore disponibles pour les deux concerts de ce vendredi soir et pour le spectacle de théâtre de samedi soir.

Vendredi 19 mai, vous pourrez, si vous le souhaitez, enchaîner deux concerts.

De la chanson française avec Gueules d'Amishe
 À 18h30, au café de l'Usine tout d'abord, de la chanson française avec le groupe Gueules d'Amishe qui présentera son tout dernier spectacle. De la poésie, du swing et surtout l'univers singulier de ce groupe qui invite à un voyage en musique et en mots à la découverte du monde.

Des textes sensibles et porteurs d'espoir qui nous entraînent aux confins de l'espace jusqu'aux confins de l'espace avec des histoires peuplées de petits héros et de grands personnages.

Le groupe Vidala sera en concert ce vendredi à 20h30, salle Jacques-Brel. Photo DR/F. BERRY

Voyage en Amérique du Sud avec Vidala
 Puis à 20h30, dans la salle Jacques-Brel, pour découvrir le groupe Vidala et ses cinq musiciens qui vous feront partager leur passion pour la musique sud-américaine, ses poètes et le mouvement musical qui a accompagné les luttes sociales des peuples d'Amérique Latine dans les années 1960-1970.

« Avec Catando Al Sol, c'est en quelque sorte un retour aux origines du festival qui a aussi pour objectif de mettre en avant la diversité culturelle et les thématiques sociales », précise Pierre Christophe, le directeur des affaires culturelles de la ville de Talange.

Une pièce de théâtre émouvante
 Enfin, du Théâtre pour clore ce festival 2023 avec Danaya, samedi 20 mai à 20h. C'est une belle et incroyable histoire qui se déroule en Syrie et que nous raconte Philippe Léonard de la compagnie Foule théâtre. Celle des enfants de Daraya, des jeunes Syriens qui, en pleine guerre, récupèrent des livres abandonnés des ruines pour constituer une bibliothèque clandestine. Un spectacle inspiré du livre de Delphine Minoui. Les penseurs de livres, qui dégage une émotion très forte et qui s'adresse à un public à partir de 15 ans.

Daraya et Catando Al Sol : tarif unique 5 € - Gueules d'Amishe : entrée libre. Réservations 05 87 70 87 85 ou culture@mairie-talange.fr

Républicain Lorrain du 19.05.2023



CITOYENNETÉ LES CE1 À LA DÉCOUVERTE DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

M. le Maire Patrick Abate et Virginie Maas, Adjointe aux affaires scolaires

► La municipalité accorde, de longue date, une importance toute particulière à l'enseignement et à la découverte des symboles de notre République par les plus jeunes.

Ainsi, chaque année (hors période Covid et restrictions) les classes des écoles élémentaires de Talange sont invitées à visiter les services municipaux pour une véritable immersion républicaine en Mairie avec l'accompagnement des élu(e)s, du service Scolaire et des agents du service Accueil et

Vie Citoyenne. Cette année encore, les élèves des classes de CE1 des écoles Jean-Jacques Rousseau et Jean Burger ont été accueillis dans les locaux de la mairie par le Maire, Patrick Abate, Virginie Maas, Adjointe aux Affaires Scolaires et Marie-Jo Matuszak, Responsable du service Scolaire municipal, pour une matinée consacrée à l'instruction civique.

Objectif de cette rencontre : aborder les différents emblèmes et symboles de la République Française et découvrir le fonctionne-

ment d'une administration locale. Les citoyens en devenir ont posé de nombreuses questions aux élus et agents sur le drapeau tricolore, la devise Républicaine "Liberté, Égalité, Fraternité", l'hymne national : la "Marseillaise", la Marianne, la fête nationale...

Cette action traduit une volonté et un engagement municipal dans la transmission des valeurs de la République et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Jean Burger 2



Jean Burger 2



Jean-Jacques Rousseau



Jean Burger 2



Le conservatoire municipal prépare déjà sa rentrée et ses portes ouvertes

► Inscriptions réouvertes dès le 16 août 2023.

Portes ouvertes : mercredi 6 septembre 2023 de 16h à 19h.

Retrouvez toutes les informations utiles (dossiers d'inscription, dates, plannings des cours...) sur le site de la Ville de Talange, onglet Culture/Sport > Conservatoire.

Conservatoire municipal G. BRASSEMS Salle J. BREL

PORTES OUVERTES : MER. 6 SEPTEMBRE 2023

osez!
 LE CONSERVATOIRE

www.talange.com

Budget 2023

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le vote du budget primitif constitue un des actes majeurs de la vie communale traduisant les orientations politiques de la Municipalité. Ce premier semestre 2023 a connu une inflation particulièrement importante, l'augmentation des prix de l'énergie et des aliments – boostée par la spéculation et les lois des marchés – s'installe dans la durée et frappe durement les budgets des collectivités. La nôtre ne fait pas exception. Par ailleurs, la pression financière de l'État sur les collectivités est constante depuis une dizaine d'année avec la baisse continue des dotations et notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est marqué par l'explosion des coûts de l'énergie, et en particulier du gaz, qui passe de 200 000 € de dépenses habituellement pour la ville de Talange à 750 000 € cette année. Au total, les dépenses énergétiques s'élèvent à 10 % du budget de notre ville !

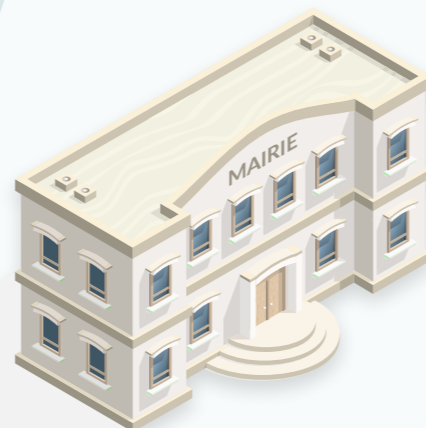
Cela est à conjuguer avec la disparition de la taxe d'habitation - dont la compensation ne prend pas en compte l'évolution démographique positive de notre ville - et la baisse constante des dotations. Sur les sept dernières années, Talange a essuyé une baisse de plus de 550 000 € de dotations de l'État.

Ceci étant, y compris dans ce contexte contraignant, la Municipalité s'attache à maîtriser ses dépenses de fonctionnement (charges de personnel, énergie, charges courantes d'entretien...) par une gestion rigoureuse en lien avec les services.

Budget total : 13 278 620 €

+ 10 028 398,01 €

Dotations, Impôts, Taxes...



- 10 028 398,01 €

Charges de personnel,
Intérêts des dettes,
Énergie (10 %)...

+ 3 250 222,45 €

FCTVA, Emprunts, Subventions...



- 3 250 222,45 €

Travaux,
Infrastructures
Entretien...

Pourquoi les dépenses et les recettes sont équivalentes pour chaque section ?

C'est une obligation qui constitue une des règles d'or de l'élaboration d'un budget pour une collectivité. Ce principe impose, en effet, aux collectivités d'adopter un budget en équilibre réel, c'est-à-dire un budget où les recettes sont égales ou supérieures aux dépenses. Sans équilibre des dépenses et des recettes, les délibérations budgétaires locales seraient illégales.

Pour une collectivité, l'endettement sert à investir pour améliorer continuellement le cadre de vie.

Effectuer des travaux de voirie, rénover le matériel urbain ou encore améliorer la performance thermique du bâti municipal, en sont quelques exemples concrets. À Ta-

lange, la dette est maintenue à un niveau bien inférieur à la moyenne nationale et équivalent à celui des villes de la même strate en Moselle.

Ainsi, chaque année, la Municipalité emprunte entre 800 000 et 900 000 €, ce qui est permis par l'arrivée à leur terme, chaque année, d'emprunts contractés précédemment. Afin de ne pas alourdir l'endettement et ne pas impacter

durablement l'encours de la dette, l'équipe municipale a fait le choix de baisser son niveau d'emprunt à 700 000 €.

C'est un choix prudent dans le contexte d'incertitude et d'instabilité des coûts que nous connaissons et qui est amené à se poursuivre.

Une dette maîtrisée

Budget d'investissement

Les investissements municipaux sont, pour une part très importante, dédiés à l'amélioration du cadre de vie, du lien social et de l'attractivité de notre commune. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'honorer l'engagement de longue date de l'équipe municipale. Ainsi, cette année 2023 sera marquée par plusieurs projets structurants parmi lesquels :

165 000 €

Désamiantage de l'école Émile Zola
Isolation du bâtiment par l'extérieur

Amélioration de l'accessibilité dans les écoles

106 000 €

50 000 €

Réfection des trottoirs rue de Metz
(50 000 € pour la seule réfection des trottoirs)
Enfouissement des réseaux électriques

Construction d'un nouveau city-stade au Breuil

70 000 €

80 000 €

Remplacement des dispositifs d'éclairage public par de l'éclairage led sur les axes principaux (rue de Metz, RD55, RD55bis et quelques rues dans les quartiers résidentiels)

La mise en place du réseau de chauffage urbain est en phase d'études en vue de desservir le quartier des Rives du Parc et les équipements publics dans un premier temps.

Pour la première fois depuis 12 ans, il est nécessaire d'augmenter la part communale de la taxe foncière



Le contexte économique décrit précédemment, mais aussi l'absence de dynamisme dans la compensation de la Taxe d'Habitation (basée, à ce jour, sur la démographie de 2017), contraint la municipalité à revoir à la hausse la part communale de la taxe foncière. Le choix a été fait de porter cette augmentation à 3 points. Avec la hausse des bases de calcul par l'État, cela représente une aug-

mentation de 14 %. La Municipalité mesure pleinement l'importance de cette augmentation, et ce, bien que la part communale n'ait plus été rehaussée depuis 12 ans. Le taux communal est bien inférieur à la moyenne nationale des villes de la même strate, ceci étant, la conjoncture impose de retrouver un niveau plus proche de cette moyenne, sans toutefois l'atteindre.



MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE DE METZ

Un nouveau giratoire pour "Les Rives du Parc"

► Un giratoire va voir le jour à l'emplacement actuel des feux tricolores régulant la circulation au croisement de la rue du Démoti et de la rue de Metz.

La construction de ce nouveau rond-point et des accès, qui seront rétrocedés dans le domaine public après travaux, est menée par la SARL La Ponte, opérateur en charge de l'aménagement du nouveau quartier des Rives du Parc, dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. L'aménagement permettra de lier l'accès principal du nouveau quartier des Rives du Parc à la voirie existante. Il permettra également d'ôter les feux tricolores et de fluidifier la circulation, tout en cassant la vitesse.



▲ Les feux tricolores cèdent leur place à un giratoire pour fluidifier la circulation rue de Metz.

ITINERAIRE ALTERNATIF

La voie verte temporairement fermée

► En raison de travaux d'aménagement en cours au niveau du port et du futur quartier des Rives du Parc, mais aussi pour des raisons évidentes de sécurité compte tenu de l'ampleur des opérations qui se tiennent à cet endroit, la portion de la voie verte qui traverse le secteur est actuellement fermée au public jusqu'à la fin des travaux. Les usagers sont priés de prendre les itinéraires passant par Maizières-Lès-Metz durant cette période.



RÉUNION DE COORDINATION

La Police municipale rencontre l'Officier du Ministère Public

► Sur invitation de la municipalité, André Bernard, Commandant de Police, coordinateur des Officiers du Ministère Public de la Moselle, était en mairie de Talange dans le but de mener une réunion d'échange et d'information avec les policiers municipaux de Talange et Maizières-lès-Metz.

Le Major Ludovic Rolin, commandant de la brigade motorisée de la gendar-

merie de Maizières-lès-Metz était également présent pour l'occasion.

L'Officier du Ministère Public a détaillé différents points inhérents à l'organisation du travail mené auprès du tribunal de police. L'échange a également porté sur l'intérêt d'une bonne coordination et d'une bonne compréhension entre les différents acteurs de la sécurité dans le traitement des infractions,

de la constatation des faits jusqu'à la réquisition auprès du tribunal de police.



ASSOCIATION 100% FEMMES

Femme à Talange : le partage au féminin !

► Créée en 1996 à la suite du contrat d'agglomération porté à l'époque par la ville de Talange, l'association Femme à Talange a pour objectif de lutter contre l'isolement psychologique, culturel, économique et social des femmes en favorisant les échanges, la formation, la solidarité, la créativité.

Femme à Talange, comme son nom l'indique, s'adresse aux femmes et en particulier à celles qui souhaitent rompre avec un certain isolement en partageant des moments de convivialité.

D'ailleurs, les rencontres ne manquent pas puisque l'association est très active et propose toute une série d'ateliers hebdomadaires (couture, cuisine, "lire et écrire", créatif), de rencontres à thèmes et de sorties qui prennent la forme de visites d'entreprises, de découverte culturelles, historiques ou patrimoniales...

Plus que jamais dans l'ère du temps, l'association est devenue incontournable et contribue pleinement au bien vivre ensemble dans notre commune.

Il n'est pas rare de retrouver ses membres sur le terrain puisque Femme à Talange participe à bon nombre de manifestations municipales ou dans le cadre de partenariats avec d'autres structures locales d'insertion et de soutien aux familles.

Aujourd'hui, sa présidente Marie-Thérèse Simonis souhaiterait donner un nouvel élan à la structure en accueillant plus de jeunes femmes parmi les membres de l'association. L'appel est lancé !

Contact : Association Femme à Talange, Maison des associations, rue Joliot Curie - Talange.
Présidente : Marie-Thérèse Simonis
Tél. 06 67 57 40 29 ou 03 87 71 78 69.
Adhésion : 15 € par an.



▲ L'association propose, entre autres, des ateliers cuisine.



► Envie d'en savoir plus ?
En scannant ce QR Code, retrouvez le reportage 100 % Femme à Talange !



PENSE-BÊTE

Tous les horaires de rentrée des classes !

- La rentrée 2023-2024 a lieu le 4 septembre 2023.
- Jean Burger : 8h20
- Jean-Jacques Rousseau : 8h30
- Eugénie Cotton : 8h20 (petits en 2 groupes sur lundi et mardi)
- Irène Curie : 8h30 (petits en 2 groupes sur lundi et mardi)
- Elsa Triolet : 8h20
- Émile Zola : 8h20
- Collège : 6^e : 8h45 à 15h30
5^e/4^e/3^e : 14h à 16h30

DÉJECTIONS CANINES

Place J. Burger : chiens interdits sur les espaces verts

► Un arrêté municipal, publié le 3 mars 2022, concernant les déjections canines à Talange, interdit aux chiens l'accès aux espaces verts de la place Jean Burger, même s'ils sont tenus en laisse.

Vous avez le droit de traverser la place avec votre chien tenu en laisse, mais celui-ci ne doit pas se trouver sur les espaces verts.

L'amende pour le non respect de cet arrêté municipal s'élève à 35 €.

LA MINUTE VERTE

► Deux faits sur les déjections canines

→ Les crottes de chien posent un problème sanitaire.

Elles contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. Elles peuvent contenir des vers qui se transmettent à l'homme. Les enfants en sont les premières victimes.

→ Abandonner les crottes de votre chien sur la voie publique est illégal. L'amende s'élève à 135 euros.

« Pour nous aujourd'hui et nos enfants demain »



ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT SON DOMICILE

Désherbage du trottoir : qui doit le faire ?

► Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant son domicile ? Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien : le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le désherbage, tout comme le déneigement ou l'épandage de sel pour assurer la sécurité du trottoir en hiver, et sa propreté toute l'année.



Par ailleurs, la loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts et la voirie, ce qui requiert l'implication de tous pour l'entretien de notre cadre de vie.

URBANISME

Numéro de maison

► Il est vivement conseillé de faire apparaître le n° de votre maison en façade afin de faciliter l'accès aux services de secours et d'aide à domicile.

PÉRIODE ESTIVALE

Plan canicule

► Depuis le 1^{er} juin, le CCAS a mis en place un dispositif qui s'adresse aux personnes de 65 ans et plus et/ou handicapées, isolées à leur domicile, sans entourage de proximité. Renseignements : 03 87 71 82 90.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Tondeuse, barbecue... : les bonnes pratiques

► Extrait de l'article 6 de l'arrêté municipal 91-2007 relatif à la lutte contre le bruit : 6-1 : Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment des téléviseurs, chaînes acoustiques (...) et par les travaux qu'ils effectuent.

6-2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs (...) ne peuvent être effectués que : du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Aussi, avec l'arrivée des beaux jours et les soirées barbecue dans les jardins... Pensez à vos voisins !



INTERVIEW

COLLECTE DE SANG : ILS ENCOURAGENT LES AUTRES À DONNER !



« Actuellement j'ai 26 ans. J'ai donné mon sang pour la première fois à mes 24 ans, je pense. Ce qui me pousse à donner mon sang c'est le fait qu'il y ait une énorme pénurie dans les hopitaux et les cliniques. C'est pour aider les opérations les plus rapides, tout ce qui est risques d'hémorragies en hôpitaux. La première fois, c'était avant le COVID. C'est devenu une habitude, dès que je peux me libérer par rapport à mon travail. Mais je compte revenir chaque année. »


Si vous aviez un conseil pour encourager quelqu'un à venir... ?

« Il n'a pas à avoir peur de l'aiguille. C'est très rapide justement. Ils nous mettent vraiment à l'aise, les professionnels de santé ! Il faut y aller, il faut se donner pour les autres. »

« C'est la cinquième fois [que je donne mon sang, NDLR]. Je voulais toujours donner, mais je travaillais donc j'avais du mal à venir. Maintenant je suis à la retraite, donc je viens. Pour justement aider ceux qui en ont besoin. Je ne suis pas concernée personnellement, c'est purement par générosité. La générosité avant tout ! »

Si vous aviez un conseil pour encourager quelqu'un à venir... ?

« Il faut venir, il faut aider, c'est pas douloureux. Après si on n'aime pas les aiguilles, on n'aime pas les aiguilles ! Ça se passe bien, les infirmières sont gentilles, on est bien accueillis, donc c'est bon ! »




« C'est la première fois [que je donne mon sang, NDLR] à Talange. Je suis natif de Talange et je viens de revenir depuis un an et demi. Je suis donneur depuis au moins 35 ans. On m'a inculqué ça à l'armée. De par mon service, j'étais dans les unités d'intervention métro parisien, on fait beaucoup de bénévolat, de don, donc j'ai continué. (...) Je donne entre trois et six fois par an. Je pars du principe qu'il faut aider son prochain. Beaucoup de gens, notamment dans ma famille, ont eu recours

à des transfusions sanguines, donc j'étais bien content qu'il y ait du sang. C'est aussi ça qui me pousse à donner.

Si vous aviez un conseil pour encourager quelqu'un à venir... ?

Je dirais que hormis l'aiguille qui pique un peu, il n'y a aucune crainte. Je n'ai jamais fait aucun malaise, on se sent très bien du moment que l'on respecte les consignes. On est bien encadré par la plupart des gens bénévoles ici, c'est bien suivi.

Vous voulez donner votre sang ?

Des collectes sont régulièrement organisées à Talange. En attendant la prochaine, vous pouvez retrouver tous les renseignements et les lieux de collecte sur le site de l'Établissement Français du sang dondesang.efs.sante.fr ou en flashant ce QR-Code.



PROJET SCOLAIRE

LES ÉLÈVES DE LA SECTION SEGPA DANS LA PEAU D'UNE JOURNALISTE

► Durant l'année scolaire 2022-2023, les élèves de 3^e SEGPA du collège le Breuil, encadrés par leurs enseignantes Mesdames BOILVIN et FERSCHNEIDER, ont eu la chance d'être impliqués dans une résidence de journaliste.

Madame Emma STEVENS, journaliste à France Bleu, était présente 4 jours par mois afin de faire découvrir aux élèves les différentes facettes de son métier, en particulier les techniques d'interview.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet étaient :

- De permettre aux élèves de s'interroger sur le processus de production de l'information, de le comprendre et de le décrypter ;
- De les sensibiliser aux enjeux de la liberté d'expression ;
- De les éduquer à un usage conscient et responsable des médias numériques et des réseaux sociaux ;

- De valoriser le travail des élèves par les productions finales présentées à la fin du projet ;
- De découvrir les différents métiers liés au journalisme.

Durant le processus de travail mené par les élèves, ils ont eu l'opportunité de mener des entretiens avec différents professionnels, avec des camarades, de visiter les locaux de France Bleu Lorraine Nord, de découvrir la cathédrale de Metz grâce à son chef de chœur.

Lors des interviews, les élèves disent avoir dû « mettre en confiance les gens pour parler, faire preuve de persévérance et vaincre la timidité ». Il leur a fallu « enregistrer avec comme fond sonore des sons d'ambiance, afin que les auditeurs s'identifient et s'imaginent ». Une difficulté a consisté à « poser les bonnes questions et à rebondir sur les réponses qui étaient apportées ».

Le produit final des travaux a consisté à enregistrer 5 podcasts sur le thème « Vertiges ». Ils ont été présentés par les élèves dans la grande salle de l'Arsenal à Metz lors de la 36^e édition du Festival « Le livre à Metz ».

Un reportage diffusé sur France 3 Lorraine leur a procuré une exposition régionale afin de mettre en valeur la qualité du travail qu'ils ont réalisé.

Enfin, une restitution de l'ensemble du travail a été faite au collège devant parents et amis. La municipalité était représentée à cette occasion par Virginie MAAS, Adjointe et Sandra BAUERLE, Conseillère municipale.

Elles ont remis des clés USB à l'effigie de la ville aux élèves, clés qu'ils pourront utiliser lors d'une prochaine interview, podcast...



FOOTBALL

AS Talange : un titre et une montée pour les 90 ans du club



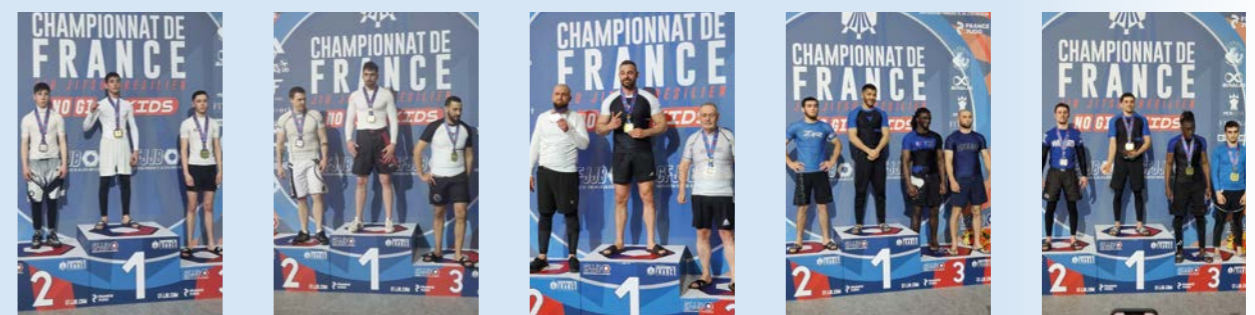
La saison 2023/2024 du championnat de 1^{re} division de district s'est achevée dernièrement avec une première place synonyme de sacre et de promotion en Régional 3 pour l'AS Talange 17 ans après avoir quitté cet échelon du foot français ! La Municipalité adresse toutes ses félicitations au club et aux joueurs, auteurs d'une très belle saison !



Cette belle performance a été célébrée comme il se doit à l'occasion des 90 ans de l'AS Talange, avec bien sûr du foot, mais aussi des animations tout au long de la journée du 1^{er} juillet.

JIUJITSU BRÉSILIEN

TFS Team : 5 champions en Jiu-jitsu Brésilien



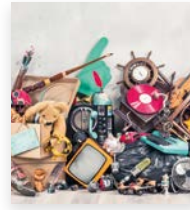
Et de 5 ! Les talangeois ont brillé aux championnats de France de jiu-jitsu brésilien. Cinq d'entre eux ont remporté le titre de champion de France, sans compter une vice-championne de France et trois médaillés de bronze. Félicitations aux champions de France : Soheib Mezoughi, Kelyad Mahouachi, Gilles Mestres, Norman Lahaye et Amine Adda.



SAM. 26.08.2023

Fête du sport adapté

📍 COSEC Pierre de Coubertin
10h30-17h. Venez découvrir les clubs inclusifs mosellans ! Entrée libre. Restauration et buvette.



DIM. 15.10.2023

Donnerie

📍 Lieu à venir
Donnez ce dont vous ne vous servez plus et/ou prenez ce qui vous fait envie ! Infos à venir.



MER. 06.09.2023

Portes ouvertes au conservatoire

📍 Conservatoire G. Brassens
16h-19h. Animées par les professeurs. Essai des instruments, du chant et de la danse, mini-concerts.



DIM. 10.09.2023

Vide-grenier

📍 Centre Maurice Baquet
Organisé par Talange Handball.
7h-17h. 6 € les 2 m. Infos :
0624849051/talangehb@gmail.com



DIM. 24.09.2023

Course "La Talangeoise"

📍 Lieu à venir
10h15 : Marche ou course 6 ou 10 km. 9h30 : Course enfant. 10 € adulte/3 € enfant. 03 87 71 65 13.



23-24.09.2023

Fête des passerelles

📍 Lieu à venir
Animations. Programmation complète bientôt disponible sur www.talange.com

+ D'INFOS

Les évènements de cet agenda sont indiqués sous réserve de modification.
www.talange.com - facebook.com/Talangeofficiel

VIDE-GRENIER

10 SEPTEMBRE 2023

organisé par
TALANGE HANDBALL

Centre Maurice baquet
TALANGE .7h-17h.

6 € les 2 mètres

RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements :
talangehb@gmail.com
06.24.84.90.51

Talange SAFTI L'équipe DEVALOTTE 06 24 90 30 01 www.talangehandball.com SUPER U Talange ÉNES TALANGE Crédit Mutuel Talange

Fête du Sport Adapté !

SAMEDI 26 AOUT 2023

10h30 - 17h00

COSEC Pierre de Coubertin
19 rue des colombes
TALANGE

Venez découvrir
les clubs inclusifs
mosellans !

ENTREE LIBRE

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Fédération Française du Sport Adapté Moselle Talange AGENCE NATIONALE DU SPORT Moselle Moselle L'équipement